

TRAITEMENT D'HIVER CONTRE VARROA : Pourquoi ? quand ? comment ?

La stratégie de lutte contre le varroa, la plus communément suivie, consiste en un traitement après la dernière miellée avec des médicaments permettant une libération lente de matière active, éliminant les varroas phorétiques (portés par les abeilles) au fur et à mesure de leur émergence des cellules du couvain. Ces traitements dits « d'été » à base d'amitraz, ou en alternance, de tau-fluvalinate ou de fluméthrine, en apiculture conventionnelle, sont essentiels pour assurer la formation d'abeilles d'hiver en bonne santé. Avec le constat d'un nombre de varroas encore trop important à l'entrée de l'hiver, cette stratégie de lutte est en train d'évoluer, s'orientant de plus en plus vers une **bithérapie** : le traitement d'été est complété par un traitement dit « d'hiver » à base d'acide oxalique, hors couvain, afin de démarrer au printemps avec moins de 50 varroas par colonie et d'éviter ainsi toute explosion des populations de varroas au cours de la saison apicole suivante.

Comment savoir si j'aborde l'hiver avec une situation sanitaire varroa maîtrisée ?

En procédant à des comptages de varroas : aujourd'hui, des méthodes de comptage simples existent pour mesurer son niveau de population de varroas au rucher. Deux méthodes principales et non létales pour les abeilles sont conseillées :

Soit par comptage des chutes de varroas phorétiques sur un linge graissé



Soit par comptage des varroas phorétiques à l'aide de CO₂ ou de sucre glace



Quels sont les seuils à ne pas dépasser avant l'hiver ?

1 varroa par jour

0.3 % de varroa

Ces méthodes de comptage sont détaillées dans les fiches techniques et les vidéos citées en références au dos de ce document (encadré en bas).

Evaluer pour mieux maîtriser

Kretzschmar A. et al. (2017) ont mis en évidence, sur miellée de lavande, que l'obtention de 3 varroas phorétiques pour 100 abeilles en début d'été correspondait à une baisse de production de 5 kg de miel en moyenne.

Ne pas maîtriser le varroa, c'est une perte de production assurée, mais c'est bien souvent aussi la mort programmée, à plus ou moins court terme, des colonies infestées.

La gestion du varroa doit se préparer d'une année sur l'autre. Il est important de contenir dans la durée la population du parasite et de surveiller son évolution. Il est essentiel d'évaluer son infestation par comptage des varroas dans ses ruches à 3 moments clés de l'année :

- 1 - avant la mise en hivernage,
- 2 - à la reprise d'activité au printemps
- 3 - entre la miellée du printemps et celle de l'été.

Cette surveillance permet de définir et de réajuster si nécessaire son programme de lutte contre le varroa.

Que faire si les seuils d'infestation sont dépassés à l'entrée de l'hiver ?

Lorsque ces seuils sont dépassés, il est vivement conseillé de faire un traitement avec des médicaments à base d'acide oxalique disposant d'une autorisation de mise sur le marché (AMM). L'acide oxalique détruit les varroas phorétiques mais n'atteint pas les varroas dans le couvain operculé. L'absence de couvain est donc indispensable pour une efficacité maximale du traitement et **la période de traitement préconisée est décembre-janvier** dans la plupart des secteurs géographiques.

Quels médicaments utiliser ?

Il existe trois médicaments à base d'acide oxalique, homologués pour les abeilles, c'est à dire disposant d'une AMM : **APIBIOXAL (ND)**, **OXYBEE (ND)**, **VARROMED (ND)**. L'utilisation de tout autre produit à base d'acide oxalique est illégale, potentiellement dangereuse pour l'apiculteur, pour les abeilles et pour le consommateur.

Ces trois médicaments, prêts à l'emploi ou à préparer, s'utilisent sous forme d'un liquide à disperser entre les cadres de la ruche. En l'absence de couvain, une seule application par ruche suffit.

APIBIOXAL (ND) : Il s'agit de poudre d'acide oxalique à verser dans la quantité indiquée de sirop, sirop fait maison ou sirop du commerce à 50/50 (même poids de sucre que d'eau).

Ce médicament existe sous trois quantités :

- sachet de 35 g à dissoudre dans 0,5 litre de sirop (traitement pour environ 10 ruches).
- sachet de 175 g à dissoudre dans 2,5 litres de sirop (traitement pour environ 50 ruches).
- sachet de 350 g à dissoudre dans 5,0 litres de sirop (traitement pour environ 100 ruches).

Le sirop est chauffé jusqu'à 35°C, on y ajoute alors le sachet d'acide oxalique. Le mélange sera versé dans un récipient dans lequel il sera facile de le prélever à l'aide d'une seringue ou d'un pistolet doseur.

OXYBEE (ND) : Il se présente en bouteille d'1 litre sous la forme d'une solution d'acide oxalique (contenant du glycérol, des huiles essentielles d'anis et d'eucalyptus) et d'un sachet de saccharose à mélanger avant utilisation.

VARROMED (ND) : Ce produit contient de l'acide oxalique et de l'acide formique. Il est prêt à l'emploi dans une bouteille de 555 ml qui dispose d'un embout d'application et d'une graduation pour mesurer la dose de produit.

Comment procéder au traitement hivernal à l'acide oxalique ?

L'acide oxalique est un produit dangereux. Pour le manipuler, il faut des gants résistant aux produits corrosifs, des lunettes de sécurité, et éviter de boire, manger ou fumer lors de la manipulation. Il faut se laver les mains avec du savon après utilisation.

☞ Pour procéder au traitement, il faut une température extérieure avoisinant les 8-10°C.

☞ Il faut tiédir le produit au bain marie (30°C) avant de le distribuer pour ne pas refroidir la colonie. Une glacière avec des bouteilles d'eau chaude permettra de conserver la température du produit jusqu'au rucher.

☞ La préparation est distribuée à l'aide d'une seringue ou d'un pistolet doseur à la dose de 5 ml par inter-cadre qu'occupent les abeilles. Pour une colonie qui occupe 6 inter-cadres, il faudra 30 ml de traitement (6×5 ml). Hors couvain, un seul passage suffit y compris pour le VARROMED (ND).

Avec l'habitude, la manipulation peut être très rapide et la ruche ne reste ouverte que quelques secondes. **Les modalités d'utilisation précises de ces médicaments vous sont données par le vétérinaire du PSE apicole lors de l'achat de ceux-ci. N'hésitez pas à le contacter ou à contacter votre GDSA au moindre doute.** Vous pouvez aussi vous référer aux nombreuses fiches techniques qui existent sur les pratiques de comptage et les modalités de traitements hivernaux à l'acide oxalique, voir l'encadré ci-dessous.

Pour en savoir plus

21 fiches varroa éditées par GDSF consultables sur la page de notre site : <https://www.frgds-occitanie.fr/Le-varroa-227> dont 2 fiches sur le comptage : Fiche technique n° 5 : taux d'infestation par comptage des chutes naturelles / Fiche technique n°6 : comptage varroa au sucre glace.

Vidéos en ligne sur le comptage des varroas sur langes, comptage des varroas phorétiques au sucre glace et au CO2, réalisées par les ADA sur les méthodes développées par l'ITSAP, l'INRA et l'UmtPrade.